



N° 1486-2016/APS/DJA/SSACA

Date du : 29 juillet 2016.

Rapport à l'assemblée de la province Sud

OBJET : modifiant la représentation de l'assemblée de la province Sud au sein des commissions intérieures et des organismes extérieurs.

PJ : un projet de délibération

La délibération modifiée n° 7-2014/APS du 6 juin 2014 *portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud* prévoit, en son article 14, que la commission de l'enseignement privé soit composée comme suit :

- Madame Marie-Françoise Hmeun ;
- Madame Monique Millet ;
- Madame Nina Julié ;
- Monsieur Léonard Sam ;
- Madame Rusmaeni Sanmohamat ;
- Madame Henriette Wahuzue-Falelavaki ;
- Madame Paule Gargon ;
- Monsieur Aloisio Sako.

Il est aujourd'hui proposé de remplacer Madame Nina Julié par Madame Eliane Atiti en qualité de membre de ladite commission.

Par ailleurs, la délibération modifiée n° 8-2014/APS du 6 juin 2014 *portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs* prévoit, en son article 2, que la commission d'appel d'offres des marchés provinciaux soit composée comme suit :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - M. Silipeleto Muliakaaka, titulaire ; - M. Nicolas Metzdorf, titulaire ; - M. Yoann Lecourieux, titulaire ; - Mme Paule Gargon, titulaire ; - M. Sylvain Pabouty, titulaire ; | <ul style="list-style-type: none"> - Mme Sutita Sio-Lagadec, suppléante ; - Mme Monique Jandot, suppléante ; - M. Alesio Saliga, suppléant ; - M. Eugène Ukeiwé, suppléant ; - Mme Ithupane Tiéoué, suppléante. |
|---|--|

Il est aujourd'hui proposé de remplacer Monsieur Nicolas Metzdorf par Monsieur Jean-Baptiste Marchand en qualité de membre titulaire au sein ladite commission.

Enfin, conformément à l'article 32.1 de ses statuts, le membre désigné à l'assemblée générale de la Saem Promosud est l'un des sept conseillers désignés au conseil d'administration de cette dernière par l'assemblée de province.

Ainsi, la délibération modifiée du 6 juin 2014 précitée prévoit, en son article 6, que la Saem Promosud soit composée comme suit :

A l'assemblée générale :

- M. Philippe Gomès, titulaire.

Au conseil d'administration :

- M. Philippe Gomès, titulaire ;
- Mme Monique Jandot, titulaire ;
- Mme Marie-Françoise Hmeun, titulaire ;
- Mme Martine Lagneau, titulaire ;
- Mme Nicole Andrea-Song, titulaire ;
- M. Philippe Blaise, titulaire ;
- M. Louis Mapou, titulaire.

Il est aujourd'hui proposé de remplacer Monsieur Gomès par Monsieur Philippe Michel en qualité de membre titulaire au sein du conseil d'administration de la société financement et de développement de la province Sud (PROMOSUD) et de le remplacer par Madame Martine Lagneau au sein de l'assemblée générale.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.